



> 2

EN BREF
Bienfaits de la nature en ville



> 3

REGARDS CROISÉS
Hervé Le Roy et François de Mazières



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS
« Grand Tour Cité Verte » : à la rencontre des territoires

CitéVerte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires
septembre 2013 - #4

> ÉDITORIAL

« Mobilisons-nous ! »



Projets de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ; débats sur la transition énergétique et la biodiversité ; conférence environnementale... En cette rentrée, dans le calendrier institutionnel, le végétal devrait être partout. Mais rien, ou si peu.

Que de chemin parcouru, pourtant, depuis le « Grenelle ». Autour de l'interprofession Val'hor, les fédérations et organismes se sont mobilisés pour porter la démarche « Cité Verte », créer un cercle de réflexion et formuler des propositions concrètes, mettre en valeur la production française des végétaux auprès des collectivités. Le « Grand Tour Cité Verte » puis les premières « Rencontres André Le Nôtre » sont des preuves supplémentaires de cette volonté commune de nouer le dialogue avec les collectivités et les décideurs. Leur ampleur, leur succès et la présence de nombreuses institutions à nos côtés démontrent notre légitimité et témoignent de l'écoute dont nous bénéficions désormais et de la justesse de notre combat.

Un combat pour les professionnels, mais surtout un combat d'avenir en faveur de l'intérêt général : celui de nos concitoyens, celui d'un urbanisme humain et vivable, celui de valeurs humanistes que le végétal, le jardin et le paysage symbolisent depuis « l'aube de l'histoire ».

La ville durable, la « Cité Verte », est en train de naître. Beaucoup reste à accomplir. Plus que jamais, à la veille d'échéances électorales, législatives cruciales, faisons du végétal un projet sociétal et collectif. Mobilisons-nous ! ■

Dominique Douard,
président de Val'hor



Découverte des projets *in situ* lors des « Rencontres André Le Nôtre »

* DOSSIER 1^{res} Rencontres André Le Nôtre UN PROJET DE SOCIÉTÉ LARGEMENT PARTAGÉ

À l'occasion de la célébration des 400 ans de la naissance du jardinier du Roi, Val'hor a organisé les premières « Rencontres André Le Nôtre ». Dans la continuité du *Manifeste pour une Cité Verte*, les participants appellent à une mobilisation collective pour que le végétal soit intégré aux politiques publiques.

En 2030, cinq milliards d'êtres humains seront des citoyens, soit près de 60% de la population mondiale. En France, 80% de nos compatriotes vivent déjà en milieu urbain. Qu'il s'agisse des questions liées à l'étalement, à la densification, aux conflits portants sur l'usage de l'espace public, à la gestion des eaux pluviales, l'urbanisation est au cœur des défis du développement durable. Une diversité de situations que les participants ont pu

approcher grâce aux dix ateliers mobiles proposés lors de la première journée. Autant de réalisations publiques remarquables nées de la collaboration entre les professionnels et les collectivités territoriales pour répondre à des problématiques d'aménagement et aux attentes exprimées par les citoyens. Une constante et un premier constat partagé. Élus, prescripteurs, représentants des collectivités et du monde économique, amateurs et

> LE CHIFFRE

82%

des répondants* considèrent que les parcs, jardins et forêts constituent un remède efficace contre le stress et l'anxiété.

*Echantillon international de 4 676 personnes, dans 9 pays.
Source : *Global Space Report / Green Space Report* - Husqvarna, 2013.

[PUBLICATION]

Bienfaits de la nature en ville : une analyse scientifique



Quels sont les bienfaits majeurs des espaces verts en ville ? Quels outils exploiter pour construire une approche globale de la nature dans les zones urbaines ? Où découvrir des initiatives pilotes ? Autant de questions auxquelles répond le petit guide publié par Val'hor, l'association des Éco-Maires et Plante&Cité, paru avant l'été. Présentant les fondamentaux de l'étude menée par le centre technique pour l'interprofession (voir *Lettre Cité Verte* n°3) en 2010, il démontre sur des bases scientifiques l'étendue des services et des bienfaits du végétal dans les espaces de vie. Pour aller plus loin, le guide reprend les propositions de méthodologie d'action et d'outils destinés aux acteurs des aménagements urbains. Une brochure incontournable qui fera rapidement référence parmi les professionnels, au sein ou hors des collectivités territoriales. **La brochure est disponible sur www.valhor.fr**

[MÉTIERS]

Connaissance des végétaux : une compétence distinguée

Au terme des sélections régionales, qui se sont déroulées entre le 16 mars et le 5 juin, la finale du **Concours National de reconnaissance des végétaux** sera organisée dans le cadre du salon Paysalia de Lyon entre les 3 et 5 décembre prochains. Soutenu par l'interprofession Val'hor, ce concours annuel vise à distinguer la parfaite connaissance des végétaux chez les futurs professionnels. L'épreuve organisée à l'initiative de l'Unep-les entreprises du paysage et de la FNPHP au sein des établissements de formation est ouverte aux trois filières : aménagements paysagers, productions horticoles et commerce horticole. Le concours répond en cela aux ambitions portées par la filière dans le cadre de la démarche « Cité Verte » : renforcer et développer la culture horticole et paysagère, qui fait partie de notre patrimoine national, et susciter des vocations dans ces métiers d'avenir.



* DOSSIER ●●●

médias l'ont rappelé avec force à Versailles : le végétal porte une vision spécifique de l'aménagement des territoires. Il constitue un enjeu d'avenir pour les citoyens, et donc pour les décideurs. « *Les métropoles que nous construisons doivent être développées par et pour les habitants. Voilà la société que nous sommes en train de bâtir, et que nous souhaitons défendre* », insiste Dominique Douard, président de l'interprofession Val'hor.

L'avenir en vert

Les végétaux sont des alliés objectifs dans l'avènement de cette « Cité Verte ». Lors des cinq parcours puis des tables rondes qui ont suivi, les experts ont d'ailleurs rappelé leurs indubitables bienfaits en matière de lien social, de santé publique, d'impact sur l'air, le climat ou même la création de richesse et la valorisation du patrimoine économique...

Alors quelles sont donc aujourd'hui les entraves politiques ou sociales, culturelles, législatives ou normatives à cette intégration des « solutions végétales » dans les projets publics et privés ? Naturellement, les « Rencontres » ont tenté d'apporter une réponse à ce questionnement. Ou plutôt des réponses, tant la diversité des pratiques, des territoires, des usages, des politiques est grande. Les obstacles sont d'abord de nature économique. Dans un contexte de crise et de budgets contraints, les décideurs doivent faire des choix. Pour beaucoup, le jardin, le végétal, le paysage ne sont que des éléments ornementaux que l'on peut sacrifier sans peine. C'est oublier que, outre ses bienfaits, le végétal constitue un gain à tous niveaux et d'abord un moyen de valorisation économique

et patrimoniale des territoires.

Par ailleurs, en termes d'emplois et de savoir-faire, qui furent l'objet d'une table ronde spécifique, la filière du paysage, du jardin et du végétal est un atout pour l'économie. Avec plus de 50 000 entreprises et près de 240 000 salariés, elle constitue pour la France un précieux gisement d'emplois, pour la plupart non délocalisables, qui est appelé à se renforcer dans les années à venir. Paysagistes, horticulteurs et pépiniéristes, jardiniers, entrepreneurs du paysage sont les artisans de la biodiversité, au cœur de l'économie verte et de l'économie circulaire.

Des a priori tenaces

Enfin, les obstacles sont culturels. Les a priori, la méconnaissance des effets bénéfiques (scientifiquement prouvés) du végétal pour la vie et l'activité humaine ou la disparition d'une culture rurale et horticole de bon sens sont, au niveau du décideur, du citoyen ou du technicien, des barrières qu'il faut lever.

Ainsi, à l'issue des « Rencontres », les participants ont tenu à interpeller les pouvoirs publics par une déclaration finale.

Quatre demandes fortes ont été exprimées : que la filière devienne un **interlocuteur de référence et participe plus encore à la transition écologique de l'économie** ; que la **dimension végétale soit pleinement intégrée aux travaux législatifs et réglementaires** et à la planification territoriale de l'urbanisme ; que **l'enseignement du monde végétal soit plus largement diffusé dans l'éducation et la formation** ; et qu'enfin la **compétitivité des entreprises de la filière soit soutenue**. ■

* REPÈRES

Michel Corajoud à l'honneur



Le paysagiste Michel Corajoud s'est vu décerner le **1^{er} Prix international André Le Nôtre** pour l'ensemble de son œuvre (conception, maîtrise d'œuvre, recherche, publications et enseignement). Auteur de projets emblématiques, il a contribué à développer, notamment en structurant l'enseignement au sein de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, une pensée du paysage fondée sur une culture du projet. Il revisite à sa manière l'héritage de Le Nôtre pour exprimer l'art de mettre en scène un site et l'histoire d'un lieu.

« La filière du paysage, du jardin et du végétal est un atout pour l'économie. »

**> LE POINT DE VUE DE... Hervé Le Roy**, paysagiste concepteur**« Une aspiration qui devient une exigence partagée, une exigence de société »**

Les « Rencontres André Le Nôtre » : belle démonstration d'unité des professionnels du paysage. Le jardinier du Roi peut être satisfait de ceux dont il inspire la pratique. L'unité n'est pas l'uniformité. Elle regroupe les paysagistes-concepteurs, les producteurs de semences et de végétaux et les entrepreneurs de jardins. Ces professionnels revendiquent tous une filiation plus ou moins proche avec Le Nôtre. Initialement regroupés sous le sobre titre de « jardiniers », l'histoire les a sectorisés. Aujourd'hui, l'interprofession les rassemble. Progressivement, les synergies se construisent et le regroupement devient une valeur partagée. En réfléchissant sur le thème de « l'humanité du jardin, de l'enclos au territoire », ces professionnels quittent définitivement la position de « décorateurs de jardins » apportant seulement la cerise sur le gâteau. Par l'intensité

et la richesse des débats, ils renforcent ensemble leur position incontournable d'acteurs du cadre de vie. Par la somme de leurs travaux, par leur sensibilité et leur imagination, par l'addition de leurs savoir-faire, ils apportent collectivement une contribution décisive à la société, notamment sur le mieux-vivre en ville. Maintenant que les professionnels de la filière ont pris l'habitude de travailler ensemble, ils se sentent collectivement prêts à construire, avec les élus, la Cité Verte de demain. S'engager dans un ambitieux projet de paysage, c'est répondre à la population qui réclame un cadre de vie mieux traité et davantage planté. Parce qu'ils sont regroupés, cette aspiration n'est pas corporatiste ou individuelle. Elle devient une exigence partagée, une exigence de société. L'amélioration du paysage : la population la réclame, les professionnels ensemble sont préparés à y répondre. Tous n'attendent que la décision courageuse de l'élu. ■

**> 3 QUESTIONS À... François de Mazières¹**, député-maire de Versailles

député-maire de Versailles

« Il est nécessaire de réfléchir à l'apport du végétal dans la cité. »

prospective des projets portés par les collectivités. Je me félicite que les professionnels aient choisi Versailles pour rappeler ces messages forts.

Quels enseignements tirez-vous des 1^{res} « Rencontres André Le Nôtre » de Versailles ?

— En cette année Le Nôtre, ce temps d'échange symbolique était primordial. D'abord pour se remémorer l'apport du grand homme à l'art du paysage aujourd'hui. Ensuite, pour souligner l'importance des bénéfices du végétal dans nos espaces de vie. Ces « Rencontres » soulignent ensuite la nécessité d'un dialogue constant entre les professionnels, les collectivités, les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes pour faire avancer la cause du végétal au bénéfice des projets publics et des citoyens. Cela passe par une vision globale et

Quels sont les outils qui font aujourd'hui défaut aux élus locaux pour considérer le végétal comme un investissement aux bénéfices multiples ?

— Les exécutifs locaux sont de plus en plus conscients de l'enjeu végétal dans l'aménagement des territoires, de l'importance de ces sujets pour nos concitoyens et de leurs attentes. Ces périodes contraintes d'un point de vue budgétaire appellent une exigence : réfléchir non pas en termes de dépenses mais de bon investissement à long terme. Tous les outils ou éléments scientifiques qui peuvent être un appui à la décision en ce sens sont les bienvenus.

Président du groupe d'études « Jardins, horticulture et paysage » à l'Assemblée nationale, quelles orientations envisagez-vous pour une plus grande prise en compte du végétal ?

— À l'heure où le Parlement examine des lois importantes en matière d'urbanisme, de biodiversité, de transition énergétique, de santé publique, il est nécessaire de réfléchir à l'apport du végétal dans la cité et de faciliter sa prise en compte par la puissance publique. Les défis sociaux et environnementaux à relever dans nos espaces de vie sont immenses : le végétal peut être une réponse. Une lecture des textes en préparation sous ce prisme est vitale. Elle répond aux attentes fortes de nos concitoyens. Voilà une voie pour le développement durable de nos territoires et l'économie verte en France. C'est une voie encore trop peu exploitée. Cette réflexion transcende les clivages. ■

1. François de Mazières est par ailleurs président du groupe d'études « Jardins, paysage et horticulture » à l'Assemblée nationale.

[SAVOIR-FAIRE]**Olympiades des métiers**

Point d'orgue de deux années de préparation intensive, la finale mondiale des 42^e Olympiades des métiers s'est tenue à Leipzig (Allemagne) du 2 au 7 juillet. Après vingt-deux heures de compétition, et face à un sujet d'une technicité élevée, les jardiniers-paysagistes français, Florian Brinon et Nicolas Duchêne, se sont classés à la huitième place du classement mondial, sur les seize pays représentés dans leur métier. Le jury a particulièrement salué leur maîtrise des aménagements végétaux et la propreté de leur chantier. « *Malgré la fatigue de ces épreuves très physiques, les jeunes apprentis jardiniers-paysagistes se sont montrés à la hauteur du niveau international de la compétition* », se félicite Marc Féraud, expert national Worldskills France/Unep-les entreprises du paysage. Une délégation de l'Unep était présente en nombre pour soutenir ces deux jeunes champions, porte-parole du savoir-faire français. Prochain rendez-vous prévu au début de 2014, avec le lancement des 43^e Olympiades des métiers, dont la finale mondiale se déroulera à São Paulo, en 2015.

[CERTIFICATION]**Plante Bleue : planter éco-responsable**

Depuis plusieurs années, la filière horticole française travaille au développement des pratiques éco-responsables

des entreprises de production et à leur reconnaissance. Cette démarche volontaire s'est concrétisée en 2011 par le lancement de la certification horticole française et la création de la marque collective « Plante Bleue ». Un an plus tard, le ministère de l'Agriculture officialisait ce dispositif : un succès qui récompense l'effort de toute une filière. Pour les collectivités, la certification délivrée par un organisme indépendant est une garantie de végétaux produits dans le respect de l'environnement et des règles sociales. En choisissant des végétaux issus d'entreprises certifiées, elles favorisent le développement de pratiques vertueuses de production tout en répondant aux attentes des citoyens pour une cité verte et durable. Aujourd'hui 93 entreprises sont certifiées, et plus de 300 sont engagées dans la démarche.

Informations sur www.plantebleue.fr

> VU, LU, ENTENDU

LA TRIBUNE
POLITIQUE | BUSINESS | FINANCE

17.05.13

Les professionnels pour répondre aux objectifs de biodiversité

« La ville est un espace où la nature a toute sa place ; la cité de demain doit répondre, dès aujourd'hui, à des objectifs de biodiversité (...) La prise de conscience des élus de l'importance des services rendus par la nature devrait les encourager à faire davantage appel à des professionnels du paysage. »
Jacques Pélissard, président de l'AMF

LE HUFFINGTON POST
en association avec le Groupe Le Monde

21.06.13

Villes : les espaces verts réduiraient la mortalité

Selon des chercheurs de l'Office américain des forêts, les arbres permettraient de limiter la pollution aux particules fines, causes d'inflammations pulmonaires, d'athérosclérose et de problèmes cardiaques.
« Ces recherches montrent à quel point les forêts urbaines sont importantes pour l'assainissement de l'air et de l'eau et la qualité de vie d'une ville. »
Michael Raines, directeur de l'Office américain des forêts

L'EXPRESS

26.06.13

Rien n'est plus moderne qu'un jardin

« Un jardin est aussi un message, un livre dans lequel nous pouvons lire notre époque. »
Erik Orsenna

CITÉ VERTE ET VOUS

[ÉVÈNEMENT]

« Grand Tour Cité Verte » : à la rencontre des territoires

Le 14 mai a débuté le « Grand Tour », lancé par Val'hor¹ dans le cadre de la démarche « Cité Verte ». Par ces rencontres organisées dans huit villes engagées dans des démarches métropolitaines, les professionnels du végétal souhaitent renforcer le dialogue avec les élus locaux et les cadres territoriaux sur la présence et les bienfaits du végétal en ville. Retour sur les enseignements des sept premières étapes...



Retours d'expériences entre élus et acteurs du Paysage à l'Hôtel de Ville de Lyon

Fixer les enjeux de la présence du végétal en ville, mesurer puis valoriser ses bienfaits, renforcer l'action conjointe des collectivités territoriales et des professionnels au bénéfice des citoyens. Tels sont les principaux objectifs qui émergent à mi-parcours du « Grand Tour Cité Verte ».

Pour les professionnels, les experts, les citoyens et les élus conviés, les objectifs sont clairs : privilégier une approche globale de l'aménagement de l'espace urbain et penser désormais la ville par le paysage, en particulier dans un espace périurbain qui se densifie.

Lors des débats, l'implication des habitants et la mesure objective des effets concrets d'un investissement végétal sont parmi les demandes les plus fortement exprimées. Elles sont au cœur de la décision publique. Il s'agit de donner aux élus

des indicateurs précis pour faire les choix d'investissements les plus adaptés aux contraintes matérielles et financières, et aux besoins des habitants. « L'enjeu de la ville de demain n'est plus seulement architectural, il est aussi un enjeu de société où le citoyen s'empare de l'avenir de sa cité », souligne Michel Audouy, président de la Commission des métiers du Paysage de Val'hor.

De Bordeaux au Havre, en passant par Lyon, Nice, Val-Maubuée ou Nancy, chaque collectivité, chaque territoire, de par ses spécificités sociales et géogra-

phiques, est porteur d'expérimentations et de projets différents, qu'il s'agisse par exemple de conjuguer modernité, patrimoine historique et naturel sur les bords de la Garonne à Bordeaux, de poursuivre l'œuvre de la « poétique du béton » de l'architecte Auguste Perret au Havre ou de préserver l'équilibre entre le bâti et les espaces naturels dans un territoire contraint comme à Lyon.

Chacune des étapes est donc l'occasion de présenter une problématique et les solutions exemplaires développées conjointement par les collectivités

territoriales et les professionnels.

Il est au final un constat sur lequel nombre de participants s'accordent, en écho aux propos de Jean-François Piotrowski, vice-président du syndicat d'agglomération nouvelle du Val-Maubuée: « La

présence du végétal en ville est toujours un combat. » Un combat pour le bien commun dont l'issue implique, pour Val'hor, le renforcement du dialogue entre les élus, les cadres territoriaux, les professionnels du végétal et les citoyens. Et des propositions portées en commun. ■

1. Le « Grand Tour Cité Verte » est initié par Val'hor avec l'appui de l'Association des maires de France, de la Fédération des villes moyennes, des Éco-Maires, des Villes et villages fleuris, de Hortis, de Plante&Cité, de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, en partenariat avec La Tribune.

> AGENDA

> **10 ET 11 OCTOBRE**
Congrès d'Hortis, « les responsables d'espaces nature en ville »

Pau, parc Beaumont (64)
www.hortis.fr

Assemblée générale de la Fédération française du Paysage (FFP)

Marseille, Silo (13)
www.f-f-p.org

> **22 OCTOBRE, 26 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE**

« Le Nôtre, de l'héritage à l'action »

Cycle de conférences-débats à l'École nationale supérieure du paysage, Versailles
www.ecole-paysage.fr

> **19, 20 ET 21 NOVEMBRE**

Val'hor, présent au Salon des maires et des collectivités locales et partenaire du 96^e Congrès des maires.

Paris, Porte de Versailles.

> **DU 3 AU 5 DÉCEMBRE**

Paysalia, Le salon Paysage, Jardin & Sport

Journée spéciale Collectivités (5 décembre)
Lyon, Eurexpo (69)
www.paysalia.com



En France, la démarche Cité Verte est conduite par Val'hor, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de Val'hor, c'est la Commission des Métiers du Paysage (Comez) qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP).

CitéVerte, une publication de Val'hor ■ Directeur de la publication: Dominique Douard ■ Rédacteur en chef: Michel Audouy ■ Rédaction de ce numéro: François de Mazières, Hervé Le Roy, Jean-Marc Vasse, Emmanuelle Bougault, Julia de Castro, Dominique Douard, Pierre Fabry ■ Conception et réalisation: comfluence - sept. 2013 ■ Impression: Imprimerie Forézienne ■ Ce document est édité sur un papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédit photos: © E. Rull, Hervé Le Roy, Didier Maingreud, Nathalie Rous, Val'hor. ■ Éditeur: Val'hor, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél.: 01.53.91.09.09 - Fax: 01.53.91.09.08 - valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr

Val'hor
Les professionnels du végétal

Cité
Verte

Avec le soutien de et